

Index égalité femmes-hommes au sein de notre association

L'index de l'égalité femmes-hommes de l'ASSAD n'est pas calculable car l'effectif des hommes est inférieur à 3 dans certaines catégories.

Il n'en demeure pas moins que notre association est fortement engagée en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Consciente de l'importance que représente la mixité professionnelle, facteur d'enrichissement collectif, d'équilibre social et d'efficacité économique, nous voulons garantir une égalité des chances et de traitement de de tous nos salariés.

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dès l'embauche et à tous les stades de la vie professionnelle constitue un enjeu majeur du développement de l'individu au sein de notre association.